



Déclaration liminaire à la CAPD du 10 octobre 2016



Les conditions de rentrée n'ont jamais été aussi catastrophiques et scandaleuses qu'en cette rentrée 2016. Catastrophiques par le manque de personnels et les conséquences que cela entraîne ; scandaleuses par l'existence de postes budgétés dans le BOP et non pourvus, faute de volonté de la part de l'administration de se donner les moyens de les pourvoir, en faisant rentrer les enseignants ayant demandé la Creuse.

Le département manque tellement de personnels qu'à cette date, plus de 200 demi-journées non remplacés nous ont été signalées, les renforts annoncés à la rentrée pour certaines écoles ne sont pas présents car envoyés en remplacement ailleurs, les décharges des directeurs ne sont pas systématiquement assurées, les chargés d'école n'ont pas eu les journées auxquelles ils ont droit pour assurer le fonctionnement de leur école, les brigades prévues dans une école sont envoyées au dernier moment dans une autre école,...

Cette gestion crée un mal-être chez les personnels dont l'administration ne mesure absolument pas l'ampleur et l'écart grandissant entre les décideurs et les collègues sur le terrain s'accroît de jour en jour. Alors que les enseignants gèrent au quotidien, avec beaucoup de peine, leur classe et parfois celle des autres au détriment des conditions d'apprentissage des élèves, les demandes de l'administration sont complètement décalées : dates pour l'exercice d'évacuation, PPMS, tableaux divers, gestion des 108 heures, fiche école, etc...

Le constat à la fin de cette première période est très inquiétant : les enseignants ont le sentiment de gérer la pénurie organisée par l'administration et de ne plus être en mesure d'exercer leur métier. Ils sont las de cette situation et demandent les moyens nécessaires à l'exercice de leur métier, ainsi que le respect et la confiance auxquels ils ont droit.

Dans ce cadre de surcharge de travail grandissante, de besoin de travail en équipe et avec les différents partenaires pour l'appropriation de nouveaux outils (nouveaux programmes, livrets...), pour le suivi des élèves en situation de handicap, le SNUipp-FSU, après avoir consulté la profession, a proposé au Ministère la récupération des 36 heures d'APC. Nous avons relayé au niveau départemental cette consigne. Nous demandons donc aux IEN de faire confiance aux collègues, qui mettent tout en œuvre au quotidien pour la réussite des élèves qui leur sont confiés, et de ne plus exercer quelque pression que ce soit par rapport à ces heures.

Nous vous demandons enfin de remédier au plus vite à la situation inquiétante du département qui risque de s'aggraver. Avez-vous seulement sollicité le recours à des ineat et à la liste complémentaire pour la Creuse auprès du Recteur ?

Nous sommes scandalisés par la gestion du département et très inquiets pour la santé de nos collègues, qui ne seront pas en mesure d'assurer leur fonction si leurs conditions de travail ne s'améliorent pas.